

# LES BONS COUPS À ADOPTER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES MICROBRASSERIES

## ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Adopter une politique d'achat responsable.
- Sensibiliser les fournisseurs à la réduction des emballages.
- Évaluer la possibilité de faire des achats groupés avec des entreprises de votre secteur.
- Favoriser l'achat de produits locaux et durables.
- Évaluer la possibilité d'utiliser des résidus d'entreprises locales pour la production de bière (fruits non-conformes, surplus de production, parties moins nobles de certains aliments).
- Trouver l'option d'emballage des produits la plus écoresponsable en fonction des infrastructures de recyclage disponibles dans la région où le produit est en vente (canettes ou verre).

## CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

- Faire appel à un expert pour la réalisation d'une analyse de votre consommation énergétique et se renseigner sur des pistes de solutions alternatives (transfert de chaleur, utilisation de la biomasse, etc.).
- Installer des thermostats électroniques et les programmer pour diminuer la température en dehors des heures d'ouverture.
- S'informer sur les nouvelles technologies pour optimiser votre chauffe-eau ou cuve d'empâtage, consultez le site de *Transition énergétique Québec*.
- Opter pour des appareils éco-efficients (exemple: *Energy Star*).
- Remplacer vos ampoules pour des modèles plus performants au niveau énergétique, par exemple des ampoules à DEL.

## GÉRER EFFICACEMENT VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Faire appel à un expert pour la réalisation d'un bilan des matières résiduelles générées par votre organisation et élaborer un plan d'action en ce sens.
- Adopter la hiérarchie des 4RV (repenser le besoin, réduire, réutiliser, recycler et valoriser).
- Identifier des débouchés pour la drêche qui peut être valorisée de nombreuses façons (alimentation animale, compostage et fertilisation, etc.).
- Évaluer la possibilité de faire l'acquisition d'un déshydrateur de drêche ou autre alternative afin d'en diminuer le poids et faciliter son transport ainsi que sa conservation.
- Installer des aires de tri présentant un affichage clair pour favoriser une bonne gestion des matières.
- Obtenir l'attestation *ICI on recycle +*.

## ÉCONOMISER L'EAU

- Faire appel à un expert pour évaluer la possibilité de mettre en place un système d'eau à circuit fermé notamment pour le nettoyage des cuves.
- Installer des dispositifs de réduction de débit sur les robinets et opter pour des toilettes à faible débit, lors de rénovations.
- Utiliser des produits nettoyants écologiques et sans phosphate.
- Installer un baril récupérateur d'eau de pluie et utiliser cette eau pour l'arrosage des plantes et des aménagements paysagers.



